

CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE

Premier projet de résolution CA21 220149 adopté en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003)

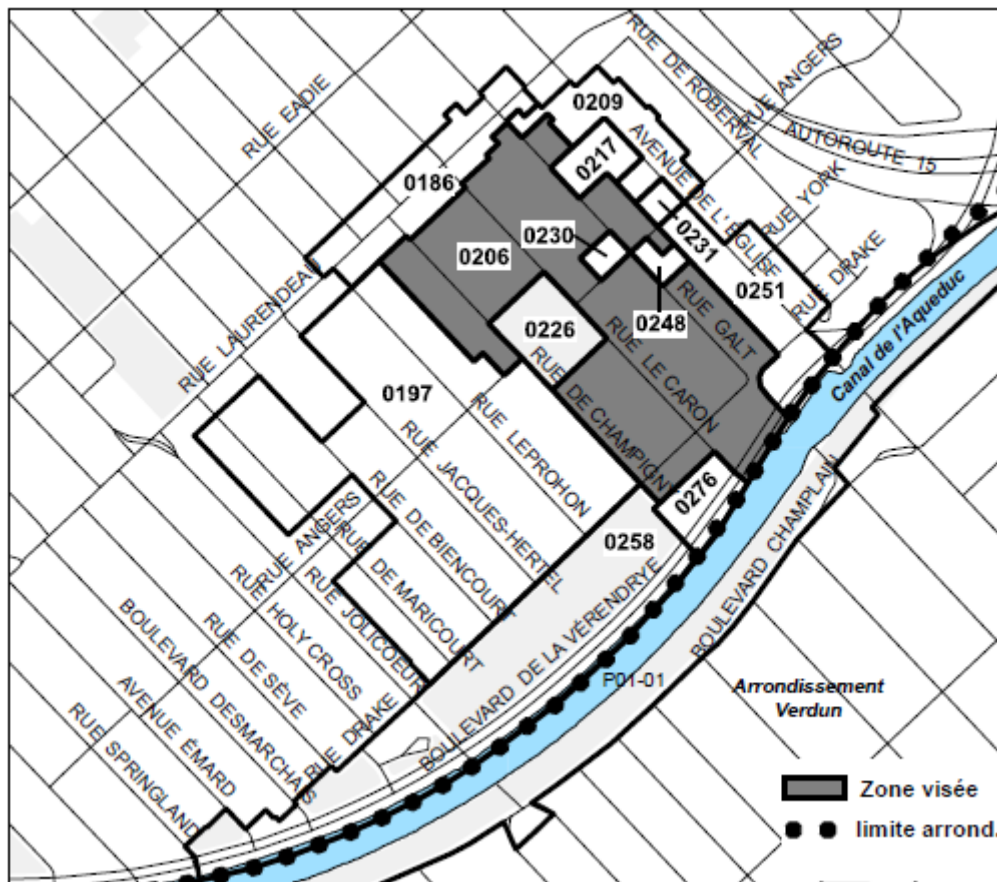
À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le premier projet de résolution CA21 220149 autorisant la division d'un logement situé au numéro civique 5638, rue Angers (dossier 1218678007) :

PRENEZ AVIS que, à la suite de l'adoption du premier projet de résolution indiqué ci-dessus lors de sa séance ordinaire du 10 mai 2021, le conseil d'arrondissement tiendra une consultation publique écrite jusqu'au **27 mai 2021**, en conformité avec les arrêtés ministériels en vigueur et la résolution CA21 220149.

Ce premier projet de résolution vise à autoriser, pour l'immeuble portant le numéro 5638, rue Angers, la division d'un logement, aux conditions énoncées audit projet de résolution, et ce, malgré l'article 151.0.2 (division du logement situé au rez-de-chaussée) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280).

Ce premier projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée 0206 ainsi que les zones contiguës 0186, 0197, 0209, 0217, 0226, 0230, 0231, 0248, 0251, 0258, 0276, situées sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, et la zone contiguë P01-01, située sur le territoire de l'arrondissement de Verdun, tel qu'illustré ci-dessous :



Le sommaire décisionnel ainsi qu'une présentation expliquant le projet de résolution et les conséquences de son adoption sont accessibles sur le site internet de l'arrondissement dont l'adresse est : montreal.ca/articles/consultations-ecrites-dans-le-sud-ouest

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce premier projet de résolution jusqu'au **27 mai 2021** de la manière suivante :

- par la poste, à la Division du greffe de l'arrondissement du Sud-Ouest, 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H4C 2K4;
- en écrivant un courriel à l'adresse : greffesud-ouest@montreal.ca;
- en complétant le formulaire sur le site : montreal.ca/articles/consultations-ecrites-dans-le-sud-ouest.

Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le **27 mai 2021** pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'une adresse courriel ou un numéro de téléphone afin qu'il soit possible de la contacter facilement. L'objet du projet concerné doit également être mentionné.

Fait à Montréal, le 12 mai 2021

Le secrétaire d'arrondissement,

Sylvie Parent, notaire